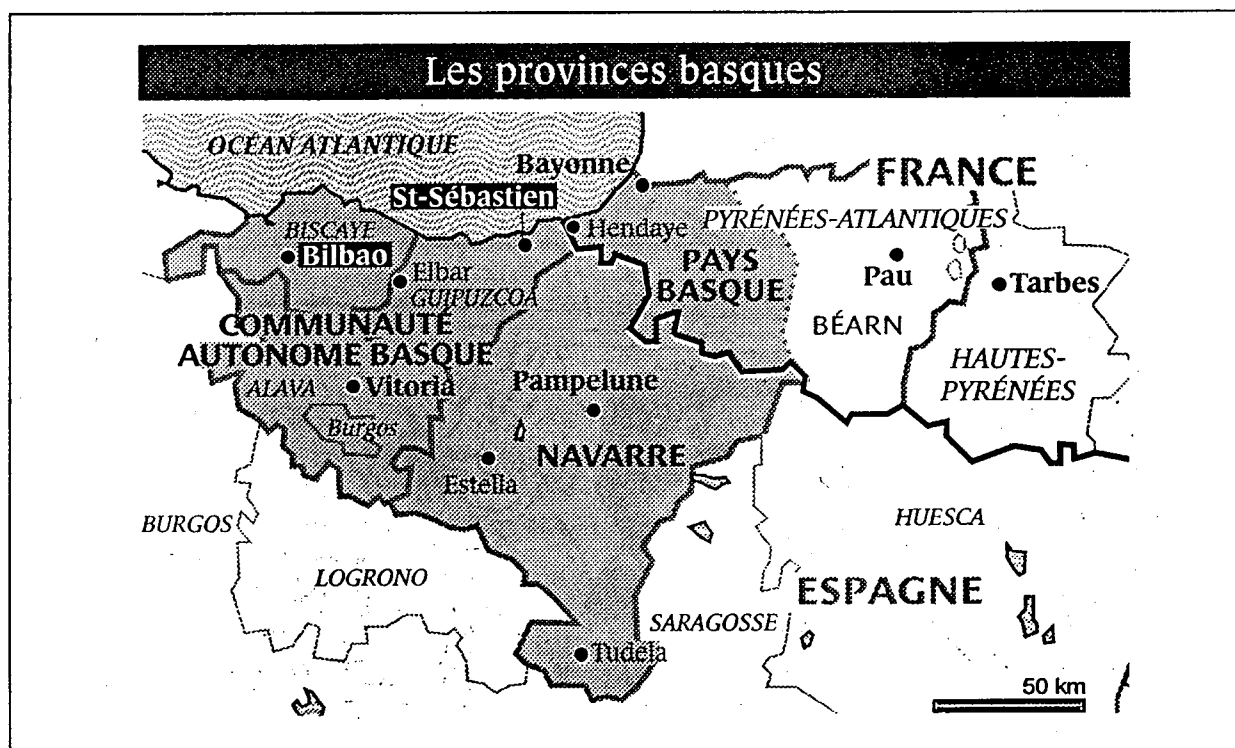


MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



La question Basque : une question européenne

5ème Promotion 1997 / 1998
Division C / Groupe C 1
Décembre 1997

Lieutenant-colonel
HURET Jérôme

Résumé

Les Basques reviennent régulièrement sur la scène de l'actualité à cause de leur terrorisme.

Leur histoire, leur langue, leur culture permettent pourtant d'accepter facilement la notion de Pays Basque.

Cette question Basque est un excellent exemple du "fait régional".

Elle est également celle du rôle et du statut de la "Région" au sein de l'Europe en construction et doit instruire le débat de l'Europe fédérale.

La question Basque ; une question européenne.

Introduction

Petit peuple qui chante et qui danse au pied des Pyrénées, selon Voltaire, les Basques reviennent régulièrement sur la scène de l'actualité à cause de leur terrorisme.

Leur histoire, leur langue, leur culture permettent d'accepter facilement la notion de Pays Basque, reconnue par Madrid comme Communauté autonome, et initiant à Paris la question d'un "département". Ce terrorisme basque, de plus en plus marginalisé et refusé par la société basque elle même, reste pourtant le révélateur de la "Question Basque".

Elle est un excellent exemple du "fait régional". Cette question est celle, plus générale, du rôle et du statut de la "Région" au sein de l'Europe en construction et doit instruire le débat de l'Europe fédérale.

Les Fondements

Historique

Périodiquement la question de l'origine des basques redevient d'actualité. Certains érudits leur supposent des affinités avec les celtes, d'autres parlent de racines caucasiennes de filiation berbère. L'américain Gordon Levine penche pour un cousinage lointain avec une tribu juive errante. Certains la font remonter au magdalénien (quatorze mille ans avant Jésus-Christ). On parle de "plus vieux peuple du monde, d'ethnie pure".

L'analyse du sang et des multiples composants génétiques sont ici au service de l'écologie humaine et de la géographie. Les professeurs Jean Bernard et Jacques Ruffié ont mis en évidence les spécificités concernant les communautés vivant en îlot et les basques figurent à cet inventaire. Leurs caractères sanguins ne signifient pas qu'il existe une race basque ; ils sont simplement le signe d'une singularité particulière et permettront peut-être de découvrir l'origine des Basques.

Une Géographie perturbée

Selon l'écrivain géographe Georges Viers : "Le Pays basque ou Heskual-Herria, c'est seulement la région où se parle la langue basque, l'eskuara." L'ethnie ne s'identifie donc pas à un territoire bien délimité mais à une communauté linguistique, celle des Eskaldunak, ceux qui parlent le basque, de

sorte que l'Heskual-Herria peut changer de limites sans que la politique s'en mêle.

C'est une façon habile de résoudre le problème de la "géographie" de la région Basque qui ne saurait pourtant être définitive.

La Biscaye, l'Alava, le Guipuzcoa, la Navarre, du côté espagnol, et en France le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule sont les provinces basques.

Bilbao, la capitale de la Biscaye est la ville la plus importante de la région et pourrait être reconnue facilement comme capitale du pays basque si elle n'était si excentrée à l'ouest.

Enfin, la Navarre est-elle Basque ? Une large partie est habitée par des "Eskaldunak" mais la Navarre forme une communauté autonome séparée de la communauté autonome basque.

Culturel et politique

La langue basque

Cette langue, écrite à partir de 1545, totalement isolée en Europe et dans le monde a survécu à toutes les invasions, au contraire du gaulois, pourtant plus répandu en France. Son originalité, sa force ne découlent pas du vocabulaire bien que celui-ci, fort riche, offre cent mille mots pour traduire cinq fois moins de mots français. En revanche, c'est la syntaxe qui a étonné les experts. Car la grammaire eskudara emploie des déclinaisons comme l'allemand, le finnois, ou le latin, mais en nombre plus élevé. La conjugaison complexe rend son apprentissage ardu. Elle impose des variations de forme dans l'utilisation des modes et des temps. Aux degrés de signification ou de comparaison, elle ajoute le potentiel, exprimant des possibilités et joue des pluriels de politesse insérant de plus dans le corps des verbes des pronoms personnels compléments d'attribution. En outre, chacune des provinces possède ses variantes dialectales et prononciations particulières... Le miracle, c'est que l'ensemble tienne et que le vieil idiome existe encore.

Le drapeau basque

Aujourd'hui l'*ikurrina*, le drapeau basque, est reconnu et adopté par tous les basques, par ceux qui vivent au pays comme par les membres de la diaspora.

Le drapeau basque apparût à Bilbao en juillet 1894, hissé par le doyen d'âge de la société Euskeldun Batzokija. A cette époque le nationalisme basque en était à ses premiers balbutiements. Dans l'esprit de son créateur, ce drapeau devait être destiné uniquement à la province de Biskaia, puisque chacune des autres provinces avait déjà le sien propre. Cependant, il fut plébiscité par les Basques dans toutes les provinces.

Les expatriés

Les structures traditionnelles de la société et le souci de sauvegarder un bien exploitable ont amené les cadets à chercher une place ailleurs que dans l'héritage paternel. Nombreux sont ceux qui sont partis ainsi aux Amériques. Et si beaucoup, les *Amerikanoak*, retournèrent enrichis au village natal, beaucoup aussi constituent des groupes restés fidèles à la langue et aux traditions, en particulier dans certaines universités comme celle de Reno (Nevada).

De nombreux Basques se sont illustrés également comme explorateurs dès le XIV^{ème} siècle dans les parages du Groenland (Terre neuve appelée "isle des basques") à la poursuite des baleines.

Les partis nationalistes

- Le Parti nationaliste basque (EAJ-PNV) a été créé en 1885 par Sabino Arana. Principal parti de la communauté autonome avec 25% des voix (législatives de 96, résultats sur la communauté autonome). Il dirige le gouvernement basque en alliance avec le PSE et EA, et est allié avec le Partido Popular à Madrid.

- Eusko alkartasuna (EA, Solidarité basque) est un mouvement né en 1984 d'une scission du PNV (législatives de 96 : 8 % des voix).

- Herri Batasuna (HB, Unité populaire) est une coalition de petits partis de la gauche nationaliste née en 1978, considérée comme la branche politique d'ETA (législatives de 96 : 12 % des voix). 23 membres de la direction collégiale seront jugés en octobre à Madrid pour "collaboration avec une bande armée", pour avoir diffusé une cassette vidéo d'ETA appelant à un "alternative démocratique".

Les deux députés d'HB refusent de siéger au Parlement à Madrid pour protester contre "l'état oppresseur espagnol".

Euskadiko Ezkerra (EE, gauche patriotique basque) a été créée en 1978 par ETA politico-militaire et ce parti a coupé les liens avec la lutte armée.

Les partis non nationalistes

- Parti socialiste d'Euskadi (PSE) est une branche du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), 23 % des voix en coalition avec EE.

- Parti populaire PP. Parti conservateur au pouvoir à Madrid (Nov 97) il totalise 18 % des voix.

- Ezker Batua (EB) : branche de la coalition gauche unie dominée par le parti communiste (9% des voix).

Conséquences actuelles

L'autonomie

L'autonomie espagnole

Cette autonomie, qui n'est pas propre au Pays basque mais à toutes les Communautés espagnoles, est d'ordre politique mais pas administrative, et laisse place à une ambiguïté certaine.

Le statut d'autonomie du Pays basque a été approuvé par référendum le 25 octobre 1980 par 90% des 60% de votants. Il prévoit un transfert entier de compétences de l'Etat central vers le gouvernement autonome, en matière de santé publique, d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Par ailleurs, le pays basque dispose d'une police autonome, la Ertzaintza, qui partage avec le Guardia civil la responsabilité dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Le gouvernement basque détermine aussi l'assiette de l'impôt et en reverse une partie à l'Etat espagnol.

Pourtant, elle consacrait la Communauté autonome basque (Guipuzcoa, Biscaye, Alava) en excluant la Navarre.

Le "pays basque" français

Le 29 janvier 97, le Pays basque est devenu un "pays" tel qu'institué par la loi Pasqua du 4 février 95 sur l'orientation et l'aménagement du territoire, laquelle précise, dans son article 23, que "le pays exprime la communauté d'intérêts économiques et sociaux ainsi que, le cas échéant, les solidarités réciproques entre la ville et la campagne".

Il recouvre les trois provinces du Labourd, de Basse Navarre et de Soule, soit 230 000 habitants. Le "pays" Pays basque est le résultat d'un groupe de travail "Pays basque 2010" qui est à l'origine d'un schéma de développement pour le Pays basque. Cette nouvelle entité ne jouit cependant pas des prérogatives d'un département. Elle est notamment privée de la possibilité de passer des contrats ou d'avoir un budget propre. Elle peut néanmoins, selon les termes de la loi, "être porteuse de projets de développements en dehors des cadres administratifs habituels". Cette création ne satisfait pas totalement les partisans d'un département basque pour lequel 63% des maires se sont prononcés favorablement.

Par ailleurs, il paraît surréaliste de vouloir modifier un département à l'heure de la régionalisation européenne !

Le terrorisme

ETA

C'est en 1952, pendant le franquisme, que le noyau fondateur d'ETA se constitue à partir de jeunes dissidents du PNV favorables à la lutte armée. La rupture avec le PNV est définitive en 1959 avec la création d'Euskadi-

Askatasuna, un groupe qui prend la police et l'armée franquiste pour cibles. Les premiers attentats remontent à 1961 et révèlent la valeur symbolique de la lutte menée : ils font dérailler un train d'anciens combattants franquistes venus à Bilbao commémorer la victoire des troupes italiennes et allemandes sur les *gudaris*. La lutte continue en 68 avec l'exécution de Méliton Manzana, chef de la police politique. En décembre 70, six militants d'ETA sont condamnés au procès de Burgos et seront graciés par Franco sous la pression internationale. En 73, le commando Txikia tue, en plein cœur de Madrid, Carrero Blanco, vice président du gouvernement de Franco. Le 29 septembre 75, deux militants d'ETA sont fusillés par le régime franquiste malgré la vague de protestation soulevée dans le monde entier. Entre 1983 et 87 le GAL (Groupe anti-terroriste de Libération) émanation en partie de l'armée et de la police espagnole commet 27 assassinats sur le territoire français dont plus de la moitié n'ont rien à voir avec les mouvements nationalistes basques.

IK

Emanation d'ETA du côté français, Iparretarak (IK) mène quelques actions spectaculaires mais beaucoup moins violentes qu'ETA.

Fragilisation de l'état espagnol

La question du GAL a certainement fragilisé le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez, même si la moindre charge n'a jamais été établie.

La menace persistante de l'ETA contre la famille Royale a isolé en partie la Communauté autonome basque dans les débats parlementaires et permis d'une certaine manière à la Catalogne d'exprimer une "différence" de plus en plus forte. Les communautés "fortes" ont écrasé en partie les communautés plus récentes dans le dialogue parlementaire.

Une question européenne

Difficultés franco-espagnoles

De nombreuses difficultés naissent de cette frontière d'états à l'intérieur de la Région Basque. Un exemple qui aurait enchanté Pascal, "vérité en deçà, erreur au-delà des Pyrénées", est celui de la pêche.

Comment expliquer que les règlements et les traditions, l'armement et les techniques de pêche soient si distincts et sources de tant de rivalités parfois violentes, autrement que par une séparation administrative ancienne et sans fondements.

Des hommes qui vivent au même endroit, parlent la même langue et pêchent les mêmes poissons sont incapables de s'entendre à cause de règlements édictés par d'autres, dans de lointaines capitales, alors qu'ils

pourraient certainement beaucoup mieux s'entendre si on leur en laissait la responsabilité.

Un autre exemple est le problème de la pollution côtière de la côte française par les décharges espagnoles, le Gulf-stream emportant régulièrement des déchets de la côte cantabrique à la "côte d'argent".

Cette situation serait mieux prise en compte par des basques qui se sentiraient à la fois victimes et pollueurs que par deux populations séparées par une frontière.

Régionalisation

Au cours des années 80, la réapparition de la structure historique traditionnelle du continent européen s'est imposée, ne se limitant plus aux frontières des Etats-nations.

Sans que la population ne s'en rende vraiment compte, les pouvoirs décisionnels se transposent au niveau européen ; mais, comme pour compenser ce phénomène, le niveau régional connaît un renouveau très net. Les Etats-nations qui avaient la mainmise sur le pouvoir décisionnel au plan politique se voient donc attaqués sur deux fronts. Ce phénomène est très net pour l'Espagne, car le franquisme ayant retardé le processus démocratique, celui-ci s'est instauré récemment sur des bases trop anciennes pour qu'elles constituent un frein au nouveau modèle d'Etat et de Communautés.

La renaissance du fait régional est inconcevable sans une transformation fondamentale du système des valeurs sociales qui nous a mené ces dix dernières années à une redécouverte de la culture en tant que base de la vie humaine et condition essentielle à la vie en société après le concept de progrès, où la culture était inexistante et où par contre les termes de *progrès technique, modernisation, mondialisation*, jouaient un rôle aussi prépondérant dans l'Ouest capitaliste que dans l'Est socialiste. Le Pays basque grâce à des racines historiques et culturelles très profondes s'est trouvé tout naturellement un exemple de ce renouveau du fait régional.

Intégration européenne

Pourquoi ne pas suivre l'exemple des *Länder* allemands qui, restés très puissants au sein de la République fédérale et profondément ancrés dans la conscience collective, ont valeur d'institution politique ? Au cours du processus de réunification, les nouveaux *lander* se sont formés sur le territoire de l'ancienne République Démocratique d'Allemagne, avec une grande facilité malgré la structure administrative imposée auparavant.

En Italie, où le fort attachement des hommes à leur région a été refoulé par une centralisation à la française, le processus de régionalisation est en marche.

Ainsi des régions comme la Sicile, la Sardaigne, le Val d'Aoste, le Frioul, la Vénétie-julienne et le Trentin-Haut Adige jouissent déjà de leur autonomie.

Mais la renaissance du fait régional déclenche deux tendances contraires : les régions sont d'une part confrontées à une toute nouvelle situation de concurrence et d'autre part obligées de coopérer plus étroitement qu'auparavant.

La création d'une Région Basque, regroupant les provinces espagnoles et françaises, serait un moyen performant d'étudier la régionalisation européenne et une ébauche du fédéralisme. Le principe de subsidiarité, les nécessaires harmonisations dans les domaines du droit et de l'économie pourraient être étudiés sans bouleversement excessif.

Conclusion

Parce qu'elle contient tous les fondements historiques, linguistiques, culturels et politiques d'une identité particulière, mais aussi parce qu'elle connaît des difficultés politiques, économiques et frontalières, la région Basque est un exemple à méditer pour la construction européenne.

Une structure fédérale permettrait-elle de satisfaire les exigences légitimes de culture et d'identité qui sont le fondement des Régions tout en assurant une intégration européenne qui permette la liberté du citoyen et sa participation effective ?

A cette question, la création d'une "Région Basque" pourrait apporter des éléments de réponse fructueux en proposant une approche expérimentale inédite et concrète. Elle permettrait par ailleurs de créer l'espace politique indispensable aux mouvements autonomistes.

ANNEXE

Les provinces basques

